

Comment faire vivre un contrat de ville : des principes à la mise en œuvre

Journée 2 – 7 avril 2016

La structuration des relations avec les acteurs du droit commun

DEROULE DE LA JOURNEE

MATINEE – DE L’EQUIPE PROJET A UNE INGENIERIE INTEGREE

1/ Retour sur les modèles d’organisation des équipes projet : les points forts et questions (10h – 11h 30)

- Retours sur les définitions et apports de la réflexion collective sur les équipes projet (échanges avec la salle)
- La place du droit commun dans une équipe projet intégrée (atelier)

2/ Une synthèse des enjeux posés par l’objectif de mobilisation du droit commun (11h30 – 12h30)

- Les enjeux identifiés en matière de mobilisation du droit commun : synthèse des éléments du cycle avec TK et identification des grands enjeux (FORS)
- Echanges en plénière

APRES-MIDI – LES CONDITIONS D’UNE RELATION DYNAMIQUE / INTEGREE AVEC LES SERVICES DE DROIT COMMUN

1/ La structuration des modes de travail avec le droit commun : les cas concrets (14h00 – 15h00)

- Travail en atelier : les différents niveaux et modes de relation mis en place / les dynamiques instaurées

2/ Quelles stratégies et actions pour une relation de travail durable ?

- Les leviers sur lesquels s’appuyer : propositions d’outils et méthodes, organisation
- Quelles priorités se donner selon les territoires ?

3/ Pour la suite / évaluation